

**Procès-verbal de l'Assemblée générale de printemps,  
Jeudi 22 juin 2006, 20h00,  
La Neuveville**

Présents : 59 personnes membres ont signé les listes de présence

Excusés : 28 personnes membres du Parc ainsi que 19 invités

Président : Michel Walthert

Secrétaire : Fabien Vogelsperger

### 1. Salutations et nomination des scrutateurs

Il est 20h05 lorsque Michel Walthert ouvre l'assemblée en remerciant les participants de leur présence. De nombreuses personnes se sont excusées. Vu leur nombre, le président renonce à les citer. Monsieur Walthert salue spécialement Madame Ryffel, du Beco, section développement touristique, Madame Bandieri, du Parc Jurassien Vaudois et Monsieur Fragnoli, conseiller municipal de La Neuveville en charge du département des loisirs.

Michel Walthert présente ensuite l'ordre du jour. Messieurs Willy Sunier et François Gauchat sont désignés comme scrutateurs.

### 2. Adoption du PV de l'AG d'automne du 1<sup>er</sup> décembre 2005

Le PV est accepté à l'unanimité.

### 3. Comptes annuels 2005

Michel Walthert présente les comptes annuels 2005 :

<b>DEPENSES 2005</b>	
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	
Assemblée générale	2 477
Comité, Commissions	22 870
Administration générale	183 421
Bâtiment	11 999
<b>Total fonctionnement 2005</b>	<b>220 767</b>
<b>Dépenses d'investissement sur projet</b>	
Equipement de bureau	7
Communication	23 062
Développement "transports publics"	33 875
Développement "nature et paysage"	39 552
Développement "touristiques et économiques"	118 318
Projets divers	14 138
<b>Total investissement 2005</b>	<b>228 951</b>
<b>Total dépenses 2005</b>	<b>449 718</b>

<b>RESSOURCES 2005</b>	
Regio Plus	250 000
Communes sociétaires	67 660
Villes-porte (Bienne, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds)	0
Contributions membres individuels ou collectifs	16 060
Contributions de départ, soutiens, dons	25 358
Contribution Régions de montagne	19 939
Contribution des cantons	10 789
Contribution de Jura bernois Tourisme	2 483
Contribution de Pro Natura	16 677
Contribution autres partenaires	76 759
Autres	5 495
Ressources antérieures non affectées	0
<b>Total des ressources 2005</b>	<b>491 220</b>

### Projection pluriannuelle

	Budget 2006 ajusté avril 06	Total 2002- 2006
<b>Dépenses</b>		
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>224 500</b>	<b>1 018 114</b>
<b>Investissement sur projets</b>	<b>295 650</b>	<b>1 078 581</b>
Equipement de bureau	0	33 003
Communication	17 500	107 451
Développement "transports publics"	14 000	106 991
Développement "nature et paysage"	122 500	275 529
Développement "touristiques et économiques"	81 650	457 689
Projets divers	60 000	97 919
<b>Total des dépenses</b>	<b>520 150</b>	<b>2 096 695</b>
<b>Ressources</b>		
Regio Plus	225 000	1 001 000
Communes sociétaires	67 416	295 998
Contribution des communes sur projet		4 178
Villes-porte (Bienne, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds)	15 000	15 000
Contributions membres individuels ou collectifs	16 060	74 380
Contributions de départ, soutiens, dons		115 399
Contribution régulière Régions de montagne	40 000	130 235
Contribution des cantons	58 400	158 717
Contribution de Jura bernois Tourisme	5 000	34 943
Contribution de Pro Natura	30 000	92 681
Contribution prestataires "Goûts et Saveurs"		8 625
Contribution transporteurs et ATE	5 000	12 950
Contribution autres partenaires	60 000	135 884
Mandats (Evaluation et Suisse Mobile)		12 950
Autres		7 709
<b>Total des ressources</b>	<b>521 876</b>	<b>2 100 648</b>

Après la présentation des tableaux ci-dessus et la lecture par Alain Ducommun du rapport des vérificateurs, l'assemblée accepte les comptes à l'unanimité.

#### 4. Admission des nouveaux membres

La liste des nouveaux membres ci-dessous est acceptée à l'unanimité.

#### Nouveaux membres à partir du 2 décembre 2005

Nom Prénom	Domicile	Type de membre
Commune d'Orvin	Orvin	4 CHF par habitants.
Lutz Matthias	Bremgarten b. Bern	Ind.
Berger Magali	Nods	Ind.
D'Andrea Luigi	Lausanne	Ind.
Bourgeoisie de Saint-Imier	Saint-Imier	Coll.
Schaeren-Roche Peter	Schindellegi	Fam.
Société de Développement et d'Embellissement de Prêles, Hohler Graziella	Prêles	Coll.
Von Büren Denise	Lützelflüh	Ind.
SEDOPO (Société de développement d'Orvin)	Orvin	Coll.
Fondation rurale interjurassienne	Loveresse	Coll.
Hofer Nicole	Prêles	Ind.
Reinhard Lanz	Brügg	Ind.

Avec ces admissions, la composition de l'association du Parc est la suivante :

Commune membres	14
Membre collectif	84
Membre individuel	121
Membre famille	57
<b>Total</b>	<b>277</b>

#### 5. Nomination au comité de Katherine von Ah

La nomination au comité de Madame Katherine von Ah, directrice de Jura Bernois Tourisme, est acceptée par applaudissement. La composition actuelle du comité est accessible sur le site internet du Parc [http://www.parcchasseral.ch/3-4-2-organisation\\_comite.htm](http://www.parcchasseral.ch/3-4-2-organisation_comite.htm)

#### 6. Demande de reconnaissance comme parc d'importance nationale

Position des deux cantons concernés par le Parc régional Chasseral.

- Canton de Berne : Le conseil exécutif prévoit de soutenir dès 2007, 4 projets de Parcs dans le canton. Le budget prévu est de 450'000 CHF par an et par parc. Cette décision est à approuver par le Grand Conseil en septembre 2006.
- Canton de Neuchâtel : le canton souhaite, d'un point de vue formel, que les trois communes actuellement membres du Parc fassent toujours partie de celui-ci mais il ne s'engage pas au-delà de cette déclaration d'intention. Il attend d'être sollicité par les communes.

Le futur statut légal des Parcs sera inscrit dans la loi sur la protection de la nature et du paysage. Cette loi est actuellement en cours de révision. Le texte a été déjà discuté et voté par les deux chambres. Il reste deux différences à aplanir entre le Conseil des Etats et le National. La loi devrait pouvoir entrer en vigueur courant 2007.

Le Parc régional Chasseral devra se conformer à ses nouvelles bases légales. Le principal changement sera d'inclure tout le territoire des communes membres alors que jusqu'à présent, les activités étaient centrées autour du Chasseral. Le Parc devra en outre suivre la

procédure exigée par la Confédération :

<b>Etape 1</b> 2006	<b>Etude de faisabilité</b> (Intentions sur tout le territoire. Cette étude sera élargie à des communes qui n'ont jamais été sollicitées pour l'instant mais avec lesquelles des intérêts réciproques pourraient être trouvés.)	Présentation de l'étude à chaque exécutif communal et prise en compte des remarques
<b>Etape 2</b> 2007- 2008	<b>Rédaction de la Charte</b> Document qui liera, Parc, communes, cantons, et Confédération pour dix ans	Approbation de la Charte par chaque assemblée communale pour faire partie du Parc

Le Parc devrait pouvoir être reconnu au début de 2009.

Une discussion s'ouvre :

- Le Parc régional Chasseral semble être en bonne position
- L'intégration de Plagne, Romont, Vauffelin, serait une bonne chose, notamment par rapport au projet de fusion des communes.
- Le refus de participation d'une commune concernée par le Parc ne mettra pas l'ensemble du projet en péril. Il y aura simplement "un trou" dans la carte et les actions du parc.
- Des projets à l'extérieur de la zone "Chasseral pourront être soutenus" avec l'intégration de tout le territoire des communes
- Le Parc régional Chasseral reste ouvert à des discussions avec le projet du Parc du Doubs pour autant que les points de discussion soient bien définis.

## 7. Rapport sur l'état des projets

### Communication

- Nouveaux dépliant « Ligne et chemins Eté 2006 »
- Le Relais n°5

### Actions médiatisées de janvier à juin 2006 :

- Mise en place de sorties accompagnées
- Participation à la Journée européenne des Parcs.

### Principaux projets en cours

- Grand Tétras (négociation pour réserve forestière partielle et travaux)
- Végétation sommitale (sentier didactique)
- Poursuite du réseau équestre
- Repérages de nouveaux parcours VTT
- Accompagnement de divers projets (accueil hivernal aux Savagnières, Itinéraires à raquettes...)

## 8. Divers

Monsieur Fragnoli prend la parole au nom de la commune de La Neuveville. La Neuveville est convaincu de l'intérêt du Parc, porté par le concept de développement durable, à la croisée de la promotion et de la protection. La Neuveville est le prolongement lacustre de Chasseral et à ce titre soutient désormais fermement le projet.

Michel Walthert remercie le Comité et les représentants de la presse. Il donne d'ores et déjà rendez-vous à tous et à toutes en décembre 2006 pour l'assemblée d'hiver.

La séance est levée à 21h20 et suivie d'un apéritif.